

« La vérité sur ces élections »

Dammartinoise, Dammartinois,

Ces élections municipales 2026 sont loin d'être à la hauteur de vos attentes. Depuis le début de la campagne nous sommes attaqués et critiqués par tous les candidats, trop souvent sur fond de **propos délétères, mensongers, voire agressifs**. Ils manipulent à cette occasion leurs réseaux sociaux partisans et pratiquent la censure des commentaires qui dérangent. Leur « démocratie », qui n'est pas la nôtre, est bien loin de celle qu'ils osent revendiquer, sans même la pratiquer.

Voulant aujourd'hui faire bonne figure, **beaucoup de candidats dissimulent leurs états de service** ou les présentent de façon erronée pour ne pas compromettre leur candidature ou leur programme. Disséminés sur les quatre listes opposantes, les démissionnaires du début de mandat 2020 (S. JABUT, C. BENIT, A. LEROY, J. DAZY, C. CHEICK) et les adeptes de la politique de la chaise vide (F. ALVES, S. MESSIAEN, F. LARZILLERE, S. BACHIR BEY) auront brillé par leur transparence ! S'ajoutent à eux, nos transfuges de la dernière heure par opportunisme électoraliste (M. NADJI, M. LE CORRE, V. HAVEL).

Les programmes des listes concurrentes sont en dehors des réalités administratives et budgétaires. Sans originalité, mais la reprise ou des remaniements de circonstance de nos projets, ils ne sont que **des pâles copies de notre programme publié dès le 10 février** sur notre site internet ! C'est la surenchère permanente là où nous attendions un vrai débat d'idées autour de l'avenir de votre ville.

Souvent communs aux autres candidats, nous allons nous attarder dans les pages suivantes, sur **certains « projets phares » ou thématiques qui méritent une analyse éclairée** et circonstanciée, avec l'expérience et la connaissance que nous avons acquises au cours de ces 2 derniers mandats.

S'appuyant sur son bilan et un socle d'élus sortants expérimentés, notre nouvelle équipe prouve sa volonté et sa capacité à mener à bien notre programme. La maîtrise de l'environnement administratif, des prérogatives et des compétences communales est un impératif qui fait cruellement défaut à certains candidats. **La fonction de Maire ne s'improvise pas ; l'amateurisme n'a pas sa place.**

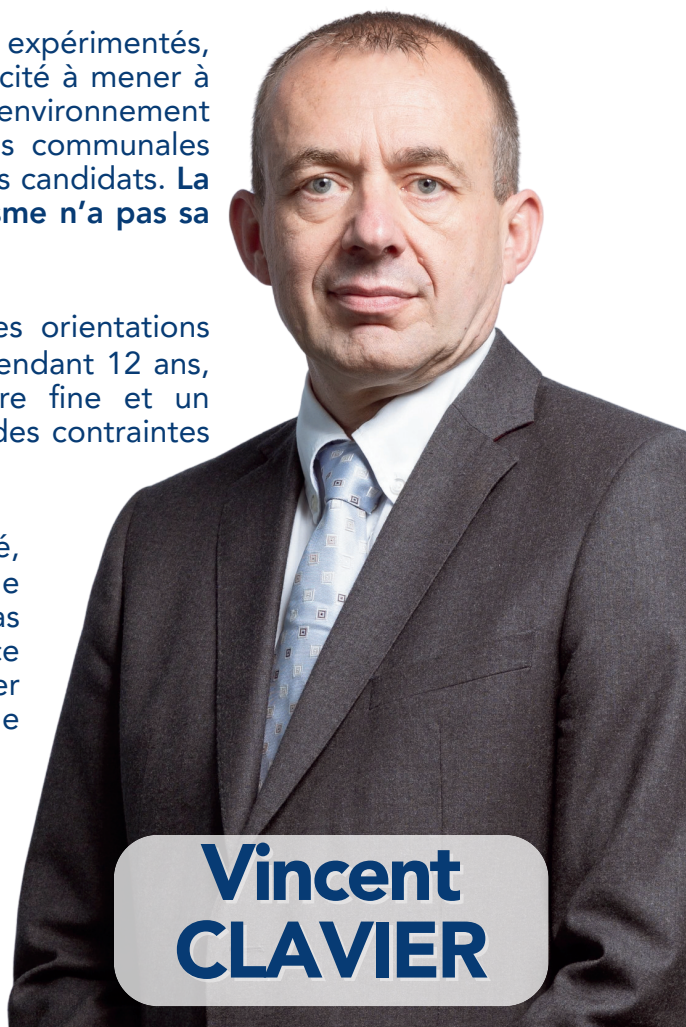
Voter pour notre programme, c'est choisir des orientations basées sur des études et des analyses effectuées pendant 12 ans, nous permettant d'avoir une approche budgétaire fine et un programme d'investissement cohérent en fonction des contraintes et des priorités.

Voter pour notre équipe, c'est choisir la stabilité, l'expérience, la confiance et la transparence dans le sérieux et la rigueur budgétaire. Ne vous faites pas voler cette élection, avec un risque d'alliance d'opportunité au second tour qui pourrait vous priver de votre choix de cœur. Mobilisez-vous, dès le premier tour de ces élections :

Le « vote utile », c'est dès le 15 mars

VOTEZ

Avec Vous, Aujourd'hui et Demain



**Vincent
CLAVIER**



Urbanisme : en juin 2013, déjà S. JABUT votait à l'unanimité avec son équipe une motion demandant l'intégration de Compans, Mitry-Mory et Villeparisis dans notre communauté de communes. La sanction a été immédiate : **cette intégration a conduit notre commune à faire tomber sous le joug de la loi SRU dès 2015** et à la perte de notre statut de chef-lieu de canton !

Alors que S. JABUT et F.ALVES n'évoquent même pas ce sujet dans leur programme, S. MESSIAEN et C. BENIT continuent de dénoncer une urbanisation intensive. **Aucune de ces « têtes de liste » ne peut ignorer l'application de cette loi SRU** sur les logements sociaux ! Pourtant tous la contestaient hier, vous promettant l'arrêt des constructions, pour affirmer aujourd'hui le contraire à l'approche des municipales 2026. Ils croient pouvoir y échapper par leur seule volonté, ou en imposant raison au Préfet, Il n'en sera rien !

Payer l'amende n'y changera rien non plus, **la commune a déjà perdu 1 million d'euros**, c'est déjà trop ! Ce n'est pas une alternative : l'amende est due tant que l'objectif des 25% de logements sociaux n'est pas atteint. Malgré l'échéance de 2034, **les obligations triennales fixées par le Préfet s'imposent à la commune**. Ne pas s'y conformer l'expose à des amendes plus lourdes, à une mise en carence et laisser au Préfet tout pouvoir de préempter et faire construire ce que le Maire aurait refusé.

S. MESSIAEN, S. JABUT et C. BENIT vous promettent de changer les règles du PLU pour s'opposer à la loi SRU : c'est un mensonge ! Les services de l'État et le Préfet veillent à ce qu'aucune règle ne vienne contraindre les lois : c'est **la hiérarchie des normes**. Le Maire n'a pas ce pouvoir. Nier l'obligation de la loi SRU, au mépris de la réalité serait préjudiciable pour la commune.

Pour appuyer nos propos, nous vous proposons de consulter ces articles sur les risques réels d'une telle posture des autres candidats.



22 Maires contestent la loi SRU



Sanctions lourdes pour non-respect de la SRU



Droit de préemption communal réquisitionné par le Préfet



Témoignage d'un maire : commune carencée



Sécurité : la sécurité doit être une préoccupation non partisane du quotidien, pas seulement en période électorale ! Elle ne se résume pas à la police municipale ; c'est aussi un partenariat étroit avec nos forces régaliennes : **la gendarmerie**. Lorsqu'il a fallu réviser le PLU en ce sens et valider le projet de la nouvelle gendarmerie, nous avons voté « pour », **alors que tous les opposants se sont prononcés contre !**

Concernant la Police Inter-Communale (PIC), elle est basée au Mesnil-Amelot et nous assure **un accueil téléphonique, une présence quotidienne et des interventions 7j/7**, y compris les WE lors de nos événements, **de jour comme de nuit**. Cette prestation, à hauteur de 4 ETP (Équivalent Temps Plein) est constante, sans les contraintes de formation, d'absence, ou de matériel, pour un montant annuel de 250 000 €.

Toutes les listes opposantes vous promettent une police municipale communale sans aucune connaissance du coût réel d'un tel service. Pire, l'ancienne 1re adjointe V. HAVEL, ayant rejoint la liste de S. MESSIAEN, le sait très bien. Soutenir l'inverse aujourd'hui est une contradiction purement démagogique.

À prestation équivalente, **sans même présumer des difficultés de recrutement**, 8 agents minimum seraient nécessaires et feraient exploser la dépense de la ville (rémunérations, matériels et équipements).

La commune ne dispose pas des budgets pour lui permettre de financer un tel service.

Les dépenses de personnel sont très surveillées par les services de l'État. Représentant actuellement 56% du total des dépenses, elles doivent rester maîtrisées, voire tendre à la baisse. Les oppositions ont à juste titre souvent soulevé ce point et pourtant toutes veulent faire le contraire, allant à l'encontre des principes de rigueur budgétaire, **c'est irresponsable.**



Coût d'une Police Municipale

Cette promesse électorale d'une police municipale communale est juste fantaisiste et irréalisable. Vous pouvez prendre la mesure de notre analyse qui se base également sur des données publiques.



ENFANCE ÉDUCATION SCOLAIRE



Écoles : attention aux fausses rumeurs ! **Nos écoles et nos classes ne sont pas surchargées.** L'effectif total était en baisse entre 2024 et 2025, avec une ouverture et une fermeture de classe ; une seconde fermeture étant déjà évoquée pour la rentrée 2026.

La programmation reste le maître-mot, avec d'une part l'anticipation de l'arrivée de nouveaux élèves, et d'autre part **la récréation des espaces « confisqués » par le passé dans toutes nos écoles** (bibliothèques, dortoirs, salles d'arts plastiques, d'informatique ou d'activités). Il faut veiller à cet équilibre fragile et à l'adaptation de nos structures à tous les enseignements (ULIS).

Depuis 2014, **cette démarche aura permis de réaliser** l'extension de l'école élémentaire et la création de l'accueil de loisir au Petit Prince, l'extension de l'école maternelle de l'Eau Bonne, et, actuellement, celle de l'élémentaire de l'Eau Bonne. Dans cette continuité, nous avons inscrit au PLU la possibilité de créer une 5e école ; nos oppositions ont voté contre.

Concernant les écoles du Verger de la Thuilerie, nous avons envisagé leur reconstruction. Mais après analyses, un agrandissement de la maternelle, la rénovation de l'élémentaire et la reconstruction de l'accueil périscolaire se sont avérés plus pertinents et financièrement plus adaptés. **Promettre de tout reconstruire, comme le font nos opposants, est financièrement intenable !**

Côté restauration scolaire, nous participons depuis deux ans à la création d'une cuisine centrale intercommunale. Ce dispositif, opérationnel dès 2029, permettra de gagner en efficacité et en qualité tout en rationalisant nos dépenses. Alors que le projet est déjà engagé, **promettre une cuisine centrale uniquement communale est dénué de bon sens** et empreint de démagogie.



Salle de spectacle : lever de rideaux, alors que seul S. JABUT restait accroché à ce projet pharaonique (critiqué par tous en 2020), S. MESSIAEN et F. ALVES reprennent aujourd'hui cette idée farfelue dans leur programme. Son implantation l'est tout autant : sans réflexion, en lieu et place du gymnase Maurice Lerozier. Avec un manque de stationnement déjà chronique, **c'est une hérésie d'imaginer une salle de spectacle en centre-ville** avec toutes les nuisances et problèmes de sécurité que cela générera.

Notre ville n'a pas besoin d'une salle de spectacles, mais d'un lieu où les Dammartinois(es) puissent organiser leurs réunions et fêtes de famille. Pour cela, nous avons planifié de **requalifier la salle de la Villa de Gesvres en « salle des fêtes »**, pour un coût raisonnable et donc réalisable à court terme.

Stockage, agrandissement de la cuisine, terrasse coté parc, remplacement des fenêtres, isolation, pompe à chaleur réversible et parking privatisé : **tout sera réuni pour en faire un lieu idéal et adapté** pour vos réunions de famille et les événements de nos associations. Simple et efficace !



Gymnase : **besoin incontournable pour notre ville**, cet équipement ne peut pas être l'objet de spéculations. La rénovation de l'actuel gymnase Lerozier ne serait pas pérenne, et sa reconstruction à l'identique n'est pas plus pertinente qu'une salle de spectacle pour les mêmes contraintes de parking. C'est pourtant ce que vous proposez C. BENIT et F. ALVES, sans recul. Quant à S. JABUT, il n'hésite pas à reprendre ouvertement notre projet, comme tant d'autres d'ailleurs, et S. MESSAIEN ne fait pas de gymnase !

Le gymnase seul ne suffit pas, il doit être accompagné de ses parkings (véhicules et bus), d'un accès facilité pour tous et de salles annexes pour compléter l'offre. **Ce projet, nous le travaillons depuis 2020**, notamment sur les faisabilités budgétaires et structurelles.

À proximité de la N2, de la départementale 404, et du futur giratoire de la rue de la Libération, le pôle sportif Roland Moriceau **est l'emplacement idéal, en entrée de ville**, dans un environnement à redessiner avec nos associations : homologation tous sports au niveau national, tribunes, accueil et clubhouse, une salle de danse spécifique, deux salles multisport, et de grands parkings.

Gestion : on ne peut présenter un programme sans **prospective budgétaire**. La prise en compte des subventions (mobilisables pour les plus importantes tous les 3 ans seulement) nous interdit les projets trop présomptueux ou loin des priorités, **tels que nos opposants le font**. Ce n'est que dans le contexte et l'analyse que s'apprécie la viabilité d'un programme et de ses/des projets.

Une bonne gestion communale prend autant en compte les recettes que les dépenses, en investissement (réalisation des projets) comme en fonctionnement (services à la population). Cela se décline sous différentes formes : rationalisation et synergie des services, **développement des zones d'activités**, recherche de subventions, mutualisation des achats et prestations, **déploiement d'outils financiers** connexes (Périmètres de PUP, fond de dotation).

Notre Maire et ses élu(e)s sortant(e)s disposent de toutes les compétences pour garantir la santé financière de la commune et lui assurer un avenir serein et ambitieux. Nos opposants, qui n'ont jamais contesté **notre gestion financière depuis 6 ans**, trouveraient aujourd'hui à redire.

Venant de ceux qui ont démissionné au lendemain de leur élection de 2020, qui pratiquent la politique de la chaise vide, ou qui n'ont pas même voté le budget 2024, cet argumentaire n'est que peu crédible et surtout fallacieux.

Chers Dammartinois(es), vous aurez compris et savez maintenant que ces « têtes de listes » n'ont que peu d'intérêt pour votre ville et ne sont animés que par la volonté farouche de satisfaire leur égo.

très sincèrement

- Vincent CLAVIER -

Le « vote utile », c'est dès le 15 mars
Votez Vincent CLAVIER
Avec Vous, Aujourd'hui et Demain